

aveps

NEWSLETTER

Newsletter n°12 – Décembre 2019

SÉRITEX TILE

IGOR BAILLIF . IMPRESSION TEXTILE & GADGETS
CHEMIN DES PLACES / CP 10 - 1041 POLIEZ -LE-GRAND
www.seritextile.ch



SOMMAIRE

- Editorial ... 3
- Sondage AVEPS ... 6
 - <https://forms.gle/3iRHAW1q12qE3w9t6>
- Publication: L'éducation physique en mouvement ... 16
 - #2- Novembre 2019 – Les camps en milieu scolaire
- Concours «Mister Choc et Miss Ola» 21
- Vœux 2020 ... 25
- Contact ... 27



**DES SOLUTIONS SUR-MESURE
POUR TOUS VOS PROJETS D'ESCALADE !**
STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE • PRISES • ACCESSOIRES • SERVICES

**30 ANS D'EXPERTISE
ET DE PASSION**
Partenaire Officiel de la fédération
internationale d'escalade IFSC

Contactez-nous pour obtenir nos conseils personnalisés
Structures artificielles d'escalade SARL • CP58 • 1854 Leysin
024 494 18 46 • info@entre-prises.ch
WWW.ENTRE-PRISES.COM

ENTRE-PRISES
Climbing Walls



EDITORIAL

Chères et chers membres,

C'est avec plaisir et honneur que nous vous faisons parvenir la Newsletter no 12... Il était temps !

La thématique des camps et des sorties nous a passablement occupés et préoccupés en cette année 2019. Après avoir fait «tester» notre sondage aux journées cantonales de formation, nous l'avons corrigé et nous avons attendu que tous les budgets communaux soient votés. Avec cette newsletter «thématique», tout le monde parlera le même langage et contribuera à ce que l'AVEPS ait des chiffres précis, du terrain pour discuter avec Madame la Conseillère d'Etat.

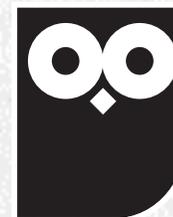
Belle fin d'année et bon vent pour 2020 !

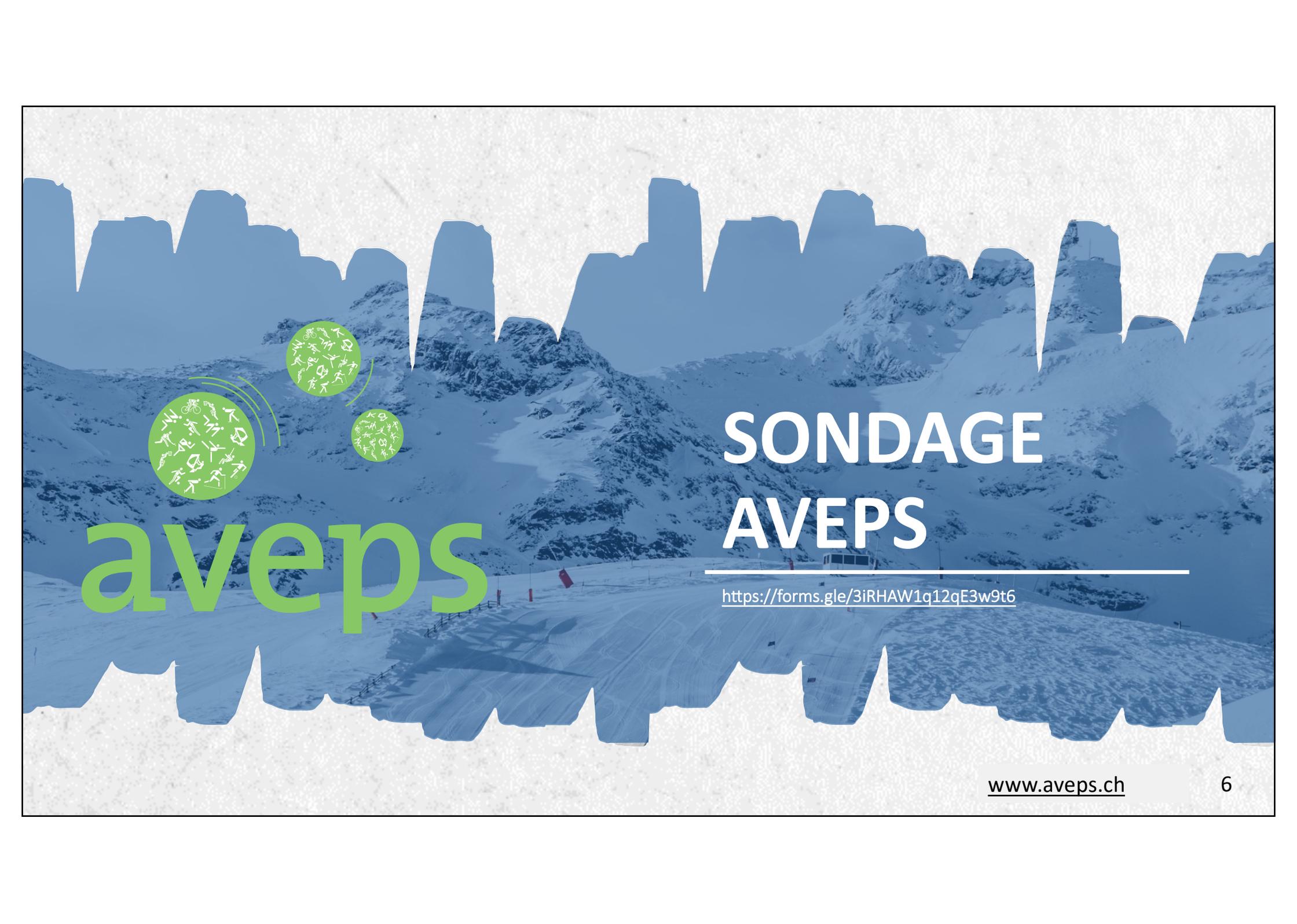


FRANÇOIS SPORTS

PARTENAIRE DE VOTRE VIE SPORTIVE DEPUIS 1985

**SPORTS UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ ET ÉCOLE
POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE
DE LAUSANNE**

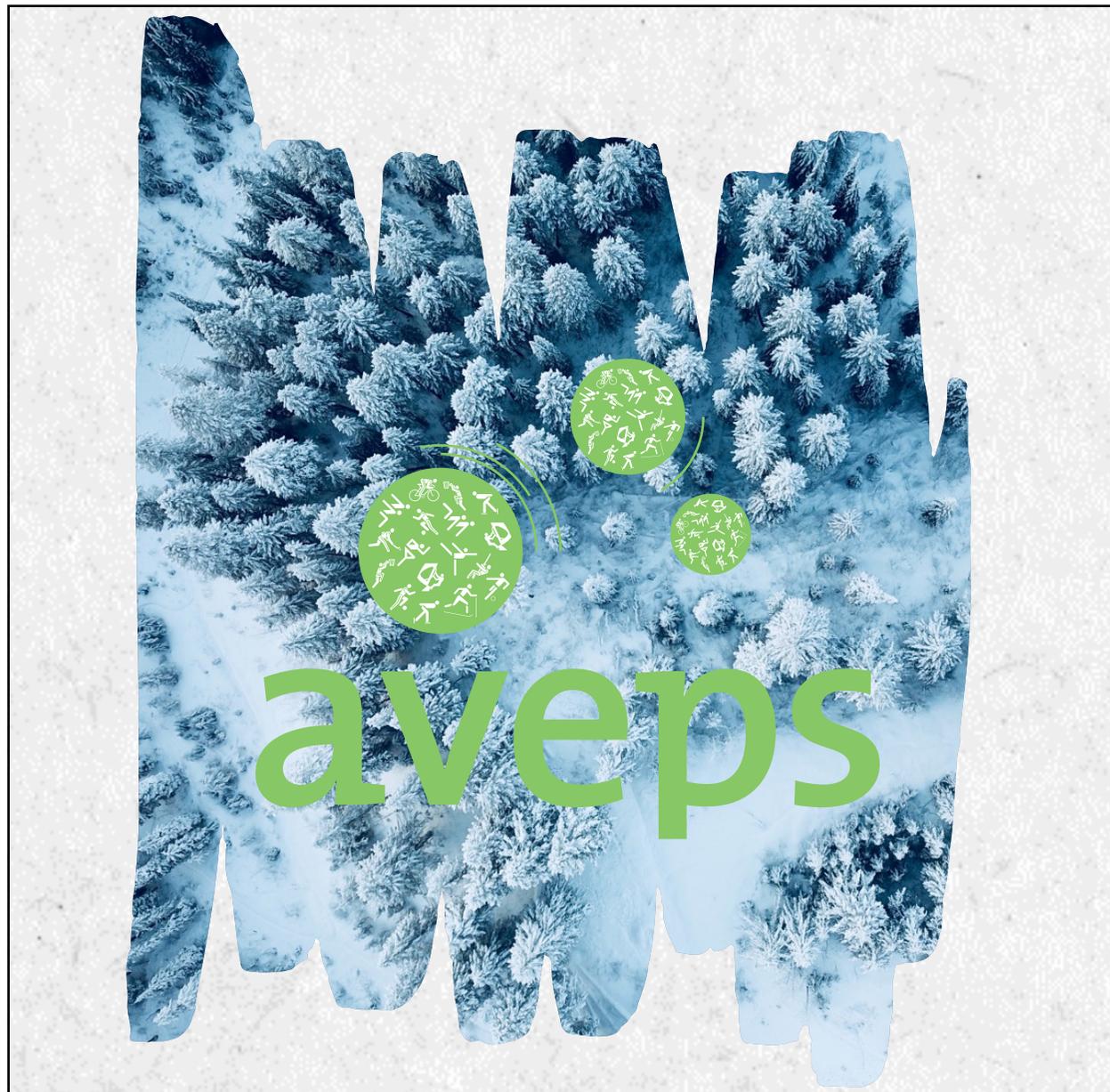




SONDAGE AVEPS

<https://forms.gle/3iRHAW1q12qE3w9t6>

aveps



SONDAGE AVEPS INFORMATIONS

Le but de ce sondage est d'obtenir les chiffres les plus précis possibles afin de voir concrètement les conséquences de l'arrêt du tribunal fédéral pour les élèves.

Il s'agit de faire un état des lieux **AVANT** l'ATF (année scolaire 2017-2018) et **APRES** l'ATF (année scolaire 2019-2020). Nous vous prions de toujours avoir cette réflexion à l'esprit lorsque vous remplissez ce sondage.

Ces chiffres permettront d'avoir un état de la situation du terrain et non de manière administrative afin de servir de base de travail dans nos rencontres avec la Cheffe du Département, Madame Cesla Amarelle et dans le groupe de travail cantonal.

Il est donc primordial d'y consacrer le temps nécessaire.

Les sorties culturelles, courses d'écoles,... font également partie de ce sondage, car nous estimons qu'ils font tout autant partie de la réflexion globale.

<https://forms.gle/3iRHAW1q12qE3w9t6>

On compte sur vous !!!

www.aveps.ch



DES SOLUTIONS SUR-MESURE POUR TOUS VOS PROJETS D'ESCALADE !

STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE • PRISES • ACCESSOIRES • SERVICES



30 ANS D'EXPERTISE ET DE PASSION

Partenaire Officiel de la fédération
internationale d'escalade IFSC

Contactez-nous pour obtenir nos conseils personnalisés
Structures artificielles d'escalade SARL • CP58 • 1854 Leysin
024 494 18 46 • info@entre-prises.ch
WWW.ENTRE-PRISES.COM



www.aveps.ch

SONDAGE AVEPS

De quoi s'agit-il vraiment ?

Quelques pistes pour que tout le monde parle le même langage.

- Tribunal fédéral
- Lois cantonales
- Les médias
- Motions et postulats en cours



CONSÉQUENCES DE L'ATF SUR LES CAMPS & SORTIES

Désormais, selon l'ATF 144 du 07.12.2017 (2C_206/2016), les dépenses pour les excursions et les camps font partie des moyens nécessaires et servant immédiatement l'objectif d'enseignement, lorsqu'il existe une obligation d'y participer. Dans ce cas, elles font partie de l'enseignement de base suffisant et gratuit (art. 19 Cst.). Dès lors, on ne peut facturer aux parents que les frais d'alimentation qu'ils économisent en raison de l'absence de leurs enfants, soit au maximum entre 10 et 16 CHF par jour.

Au niveau juridique, le Tribunal fédéral commence par rappeler que le droit à un enseignement de base suffisant et gratuit (art. 19 Cst.) fonde un droit individuel justiciable à une prestation positive de la part de l'Etat dans le domaine de la formation. Il s'agit d'un « droit-obligation » : au droit individuel à un enseignement de base correspond l'obligation individuelle de suivre cet enseignement. Le droit à un enseignement suffisant comprend un enseignement approprié et adapté pour chaque individu et qui suffit à préparer de manière adéquate les élèves à une vie quotidienne autonome. Le droit est violé lorsque la formation de l'enfant est restreinte d'une manière telle que l'égalité des chances n'est plus garantie, respectivement lorsque l'enfant ne reçoit pas un enseignement qui est considéré comme indispensable selon les conceptions actuelles en Suisse.

Sources :

- TF : https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/fr/php/aza/http/index.php?lang=fr&type=show_document&highlight_docid=atf://144-I-1:fr
- Site : <http://www.lawinside.ch/557/>

CONSÉQUENCES DE L'ATF SUR LES CAMPS & SORTIES

Selon la LEO (Art. 132 al. 1/f Frais à la charge des communes), les communes prennent en charge *les camps, courses d'école et voyages d'études, sans les charges salariales des enseignants et accompagnants, sous réserve d'une participation financière des parents*. De plus, les communes, suite à un courrier de la Cheffe du DFJC, prennent également en charge les frais selon la LEO (Art. 137 Frais à la charge des parents). L'article 113 RLEO et la décision départementale n° 134 « Activités scolaires collectives hors bâtiment scolaire » ne sont plus en adéquation avec la loi et seront adaptés.

Sources :

- LEO : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/formation/sante_scolaire/fichiers_pdf/Loi_sur_l_enseignement_obligatoire_LEO.pdf
- RLEO : https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/api/actes/bcb35cd2-a147-4c89-8fb2-41a8ffd960c5/pdf?type=PDF_RENDU
- Directive 134 : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/cd/fichiers_pdf/Decision_134.pdf

CONSÉQUENCES DE L'ATF SUR LES CAMPS & SORTIES

Dans notre canton, ces sorties ayant un caractère obligatoire (LEPS Art. 10-11-12 et RLEPS Art. 23-24-25), il convient de donner les moyens aux enseignants de pouvoir remplir leur cahier des charges et de remplir les objectifs pédagogiques liés au plan d'études romand (PER).

Sur le terrain, la preuve de la plus-value de l'apprentissage de la vie en communauté n'est plus à établir. Les avantages pédagogiques et humains d'un camp sont nombreux. Ce qui renforce à la fois l'acquisition de capacités transversales, de l'apprentissage des élèves et des objectifs de l'éducation physiques tels que décrits dans le PER.

Sources :

- LEPS : <https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/api/actes/b44004c0-826c-4adf-8fa5-459220990cad/pdf?type=PDF> RENDU
- RLEPS : <https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/api/actes/23e5f548-1125-41bb-804a-374b09d2edf5/pdf?type=PDF> RENDU
- PER : <https://www.plandetudes.ch/>

CONSÉQUENCES DE L'ATF SUR LES CAMPS & SORTIES

La situation actuelle, suite à cet arrêt du tribunal fédéral n'est pas acceptable selon le point de vue de certaines associations de parents, associations d'enseignants, associations professionnelles, et les syndicats, qui sont inquiets du développement de l'école et de la réduction des camps et sorties en tous genres. Les articles de presse de ces dernières semaines en sont des exemples criants.

Sources :

- 20 Minutes : <https://www.20min.ch/ro/news/vaud/story/Ecoles---les-trois-quarts-des-activites-ont-disparu--16339666>

CONSÉQUENCES DE L'ATF SUR LES CAMPS & SORTIES

En effet, avant cet arrêt du tribunal fédéral, il y avait certes déjà une certaine inégalité entre les communes, mais la situation actuelle crée d'encore plus grandes différences (pour ne pas parler d'inégalités). Certaines communes ont appliqué le statut quo, d'autres prennent déjà tout en charge et certaines peinent à mettre la différence.

Pour faire suite à la motion déposée (19_MOT_086) début avril et au postulat (19_POS_139) déposé fin avril, la poursuite des travaux du groupe de travail cantonal sont suspendus, le temps que les négociations avec les communes reprennent. Dans cet intervalle, l'état travaille en collaboration avec le SEPS sur le socle optimum d'activités hors bâtiment scolaire. Le but est de finaliser la démarche pour la prochaine rentrée scolaire.

Sources :

- Motion : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2017-2022/19_MOT_086_depot.pdf
- Postulat: http://www.publidoc.vd.ch/guestDownload/Dépôt.pdf?path=/Company%20Home/VD/CHANC/SIEL/antilope/objet/GCCE/Postulat/2019/04/671944_19_POS_139_Dépôt_20190430_1419485.pdf



Maison fondée en 1963

- Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.
- Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique.
- Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

Chemin Edouard-Tavan 12 B – 1206 Genève
Tél. : 022 839 33 90 — Fax : 022 839 33 99
E-mail : sogemat@bluewin.ch

VISTAWELL

sport . health . movement

**Votre
partenaire
spécialisé
dans le matériel
sportif scolaire**



www.vistawell.ch
032 841 4252



aveps

PUBLICATION



PUBLICATION

L'éducation physique en mouvement

#2 - Novembre 2019 – Les camps en milieu scolaire



Éditorial
Les camps en milieu scolaire

Thématiques
**Centre National de la
Jeunesse Tenero (CST)**
Alimentation
Sécurité
Parole aux enseignants

News
Publications récentes
Congrès
Formations

L'ÉDUCATION PHYSIQUE EN MOUVEMENT

<https://www.2cr2d.ch/portfolio-item/revue-professionnelle-en-ligne-leducation-physique-en-mouvement/2-leducation-physique-en-mouvement/>



Les Croisettes
Buvette d'alpage

LES CROISSETTES

Buvette d'alpage | La Vallée de JouxGPS: 46.63968,

6.3333021

Tél. : 021 841 16 68

info@lescroisettes.ch

LE RESPECT

ÇA CHANGE LA VIE

www.lerespect.org



NORDIC-SPORT
★ **LE MOLLENDRUZ** ★

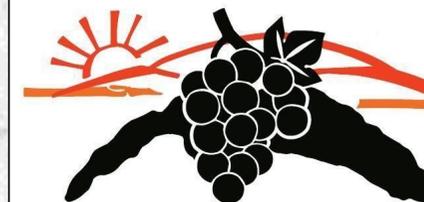


Le Centre Sportif Vallée de Joux vous accueille 365 jours par an dans sa piscine, patinoire, tennis, salle omnisports, fitness, centre nautique, restaurant et hébergements. Son espace wellness et le 1^{er} Accro-Indoor de suisse romande inaugurés en 2015 complètent et diversifient parfaitement cette offre.



Choisissez vos activités pour votre camp multisports! Tarifs spéciaux pour les écoles.
Centre Sportif Vallée de Joux – 021 845 17 76 – www.centresportif.ch


FISCHER VINS
DOMAINES DES PAPILLONS & St / AMOUR



Vignerons - encaveurs

**Dégustation et Ventes
des vins de nos Domaines**

A Chenaux/Cully

Le mercredi de 18h00 à 20h00 ou sur rendez-vous
Caveau à louer (50 personnes maximum)

A Coinsins

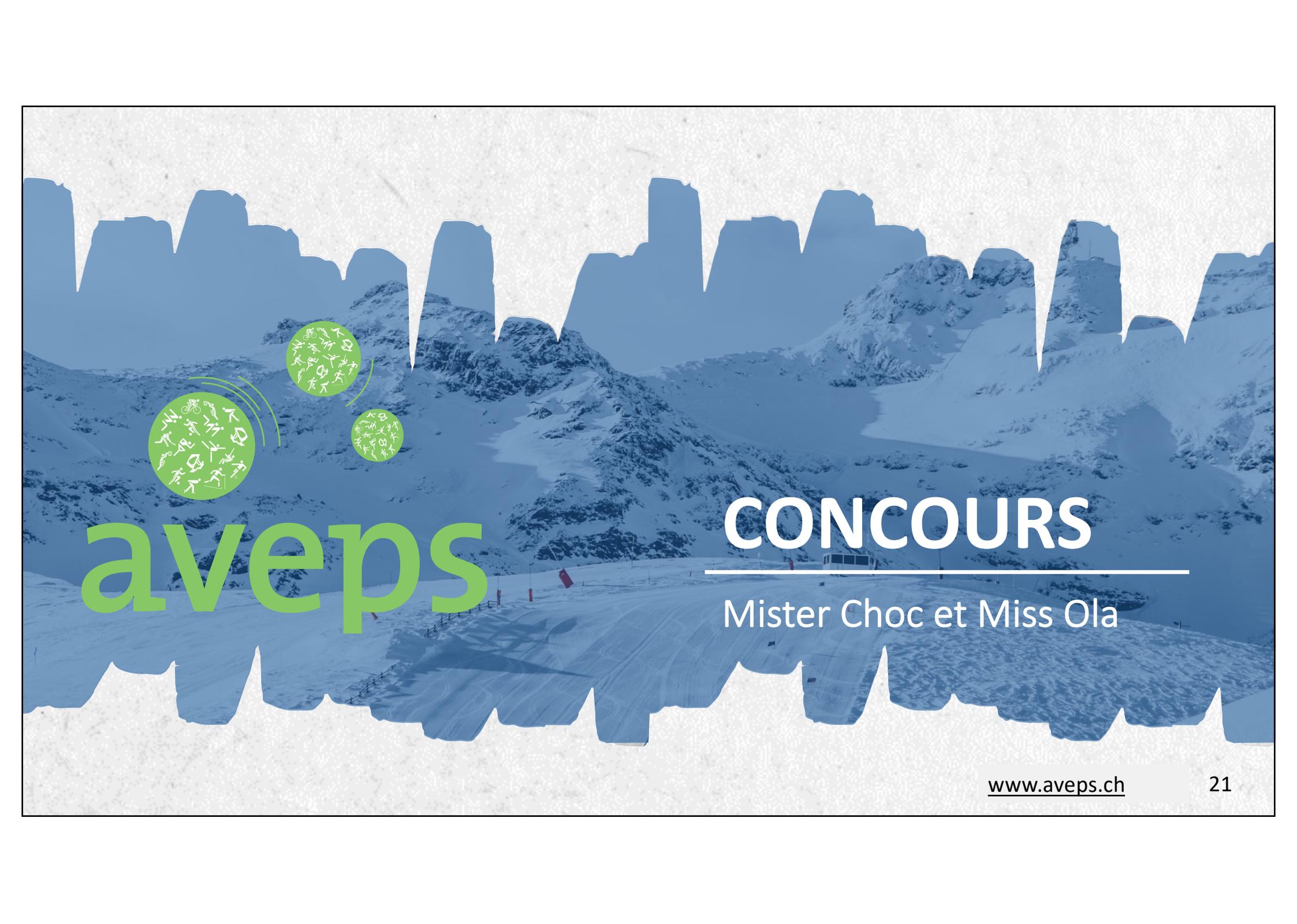
Le mercredi de 18h00 à 20h00 ou sur rendez-vous

A Belmont/Lausanne

Le samedi matin sur rendez-vous !

Tél./Fax 021 784 02 09

Gilbert 079 353 76 06 - Valérie 079 424 05 19
famille.fischer@domaine-des-papillons.ch



aveps

CONCOURS

Mister Choc et Miss Ola

CONCOURS MISTER CHOC ET MISS OLA

Pierre-Olivier Brunner vous propose encore quelques petites énigmes pour l'année à venir.

Pour avoir une chance de remporter le 1^e prix, il faut :

- Être membre de l'AVEPS
- En principe, participer à l'Assemblée Générale 2020
- Et surtout résoudre les quatre problèmes qui agrémentent les newsletter (et le site internet).

Pour répondre il faut :

- Soit envoyer un e-mail à concours@aveps.ch ou pobr@educrissier.ch
- Soit utiliser le site internet www.aveps.ch rubrique CONCOURS
- Soit écrire une jolie carte à : Pierre-Olivier Brunner, Rte du Village 18, 1113 St-Saphorin Sur Morges



CONCOURS « MISTER CHOC ET MIS OLA »

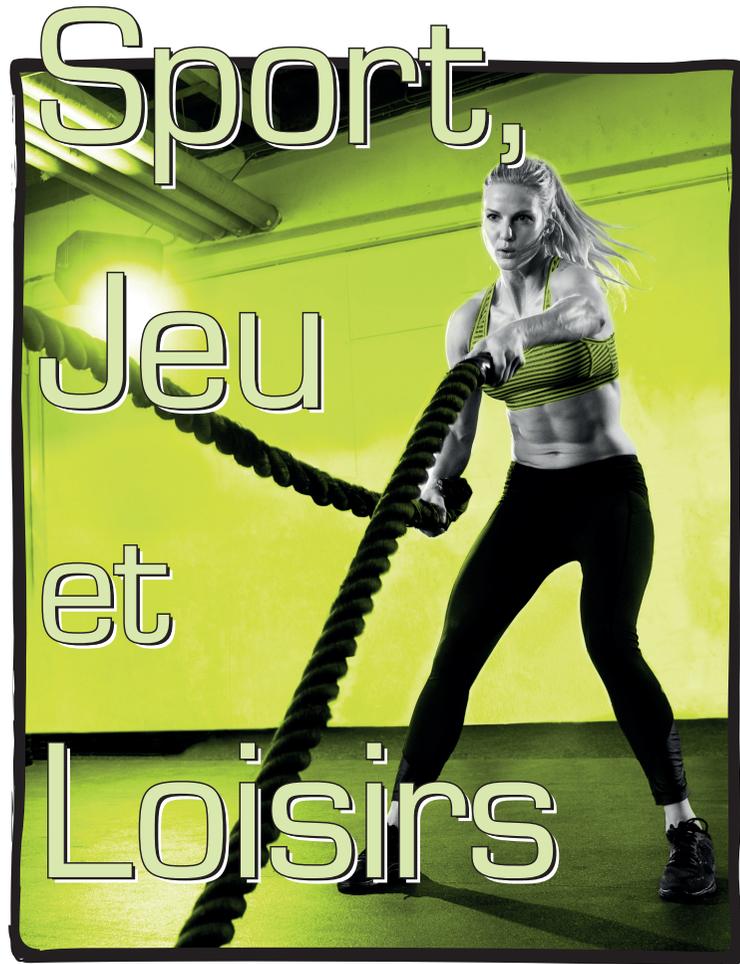
PROBLEME NO 1

(des chiffres et des lettres)

Il s'agit de résoudre le cryptarithme ci-joint, sachant que :

- chaque lettre correspond à un chiffre
- deux lettres différentes correspondent à des chiffres différents
- une lettre garde sa valeur chiffrée dans tout le cryptarithme
- un nombre ne commence pas par le chiffre zéro

$$\begin{array}{r} \text{SEND} \\ + \text{MORE} \\ = \text{MONEY} \end{array}$$



www.alder-eisenhut.swiss
 Alder+Eisenhut AG
 9642 Ebnat-Kappel
 Téléphone 071 992 66 33
 Fax 071 992 66 44



RIVIÈRES
Aventures

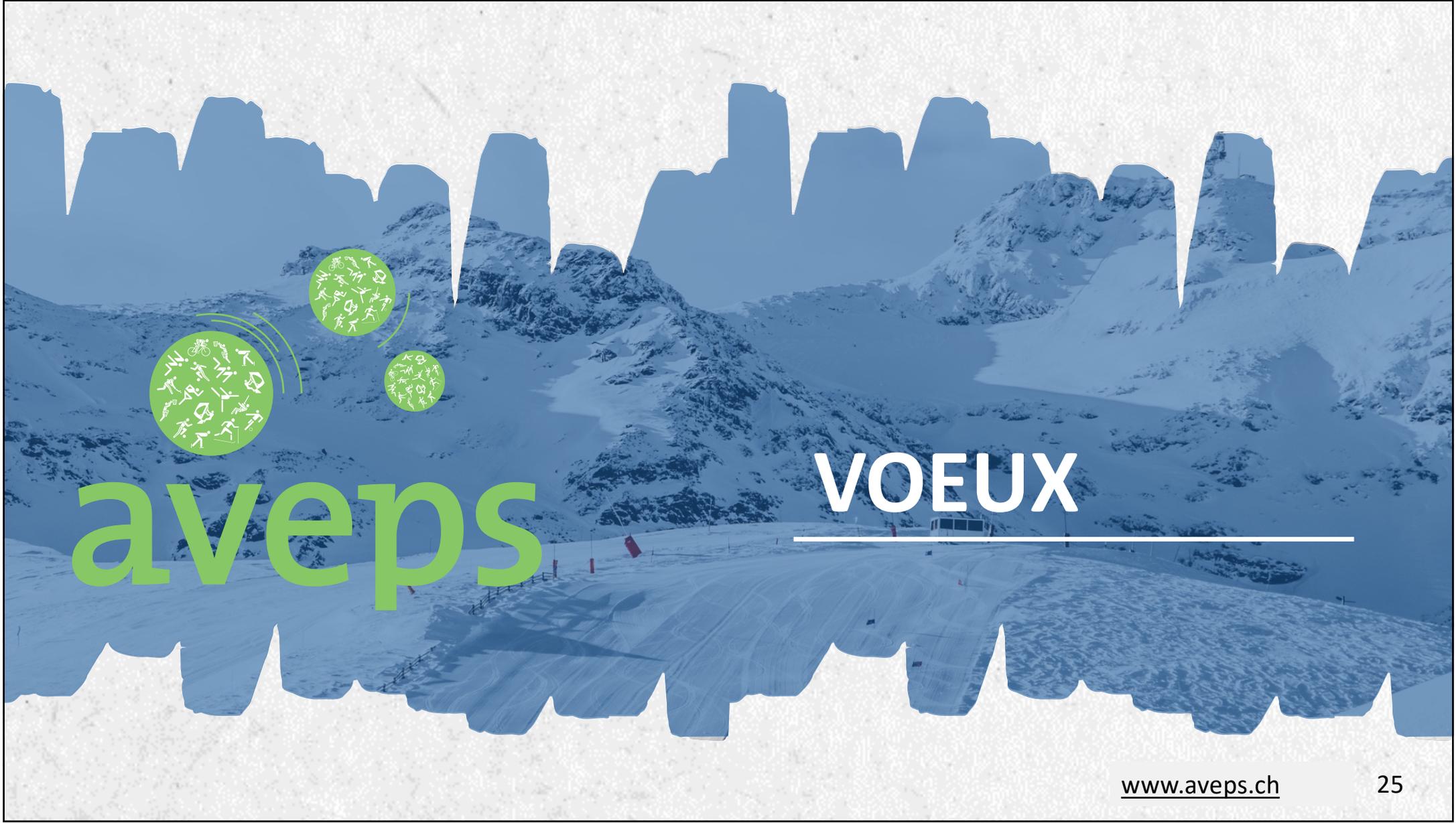
rafting
 canyoning
 hydrospeed
 canoë, kayak
 tir à l'arc
 initiation grimpe
 randonnée en montagne

026 924 34 24

chasse aux trésors
 organisation ludique pour groupes et
 entreprises
 etc...

*venez vivre des sensations au coeur
 de la nature en toute sécurité*

www.rivieres-aventures.ch



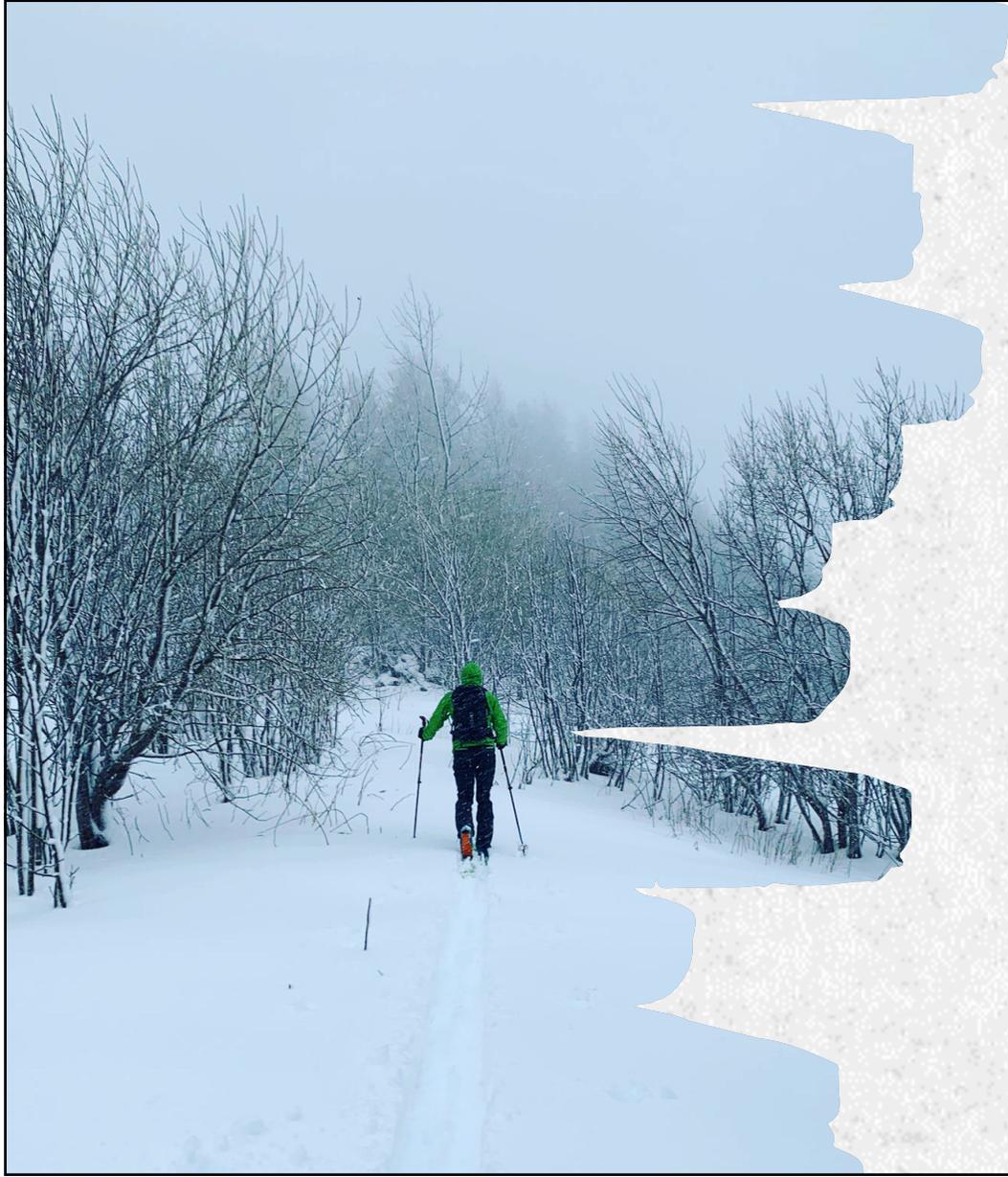
aveps

VOEUX

**BONNE ANNEE
2020**



aveps



aveps

CONTACT

www.aveps.ch

 Jacques Rubattel (Président)

 +41 78 826 98 42

 comite@aveps.ch



FOLLOW US!



Facebook Instagram

FACEBOOK INSTAGRAM

L'AVEPS est sur facebook et tout nouvellement sur instagram !

- Nous vous informons sur les journées cantonales.
- Nous publions des articles intéressants en lien avec notre pratique.
- Nous publions des recherches ou des postes en lien avec nos compétences.
- Parfois, nous faisons un peu d'humour... ;-)
- **Bref, une bonne manière de rester informé au quotidien !**